

**Séance extraordinaire du 16 septembre 2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 16 septembre 2019 à 19 h 00, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :    Monsieur    Gilles Bastien    Maire  
                         Monsieur    Michel Lamoureux    Conseiller  
                         Monsieur    Pascal Saumure    Conseiller  
                         Monsieur    Yvon Pelletier    Conseiller  
                         Madame    Monique Pelletier    Conseillère  
                         Monsieur    Jean Daoust    Conseiller

Est absente :    Madame    Ariane Matteau    Conseillère

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

**0-1 Ouverture de la séance extraordinaire**

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance extraordinaire est ouverte à 19 h 00.

Les membres du conseil, ceux présents et celle absente, ont tous reçu un avis de convocation comportant les sujets suivants à l'ordre du jour :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
----------	--

0-1 Ouverture de la séance extraordinaire

0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

100-1 Résultats de l'appel d'offres BOU-2019-09 – Contrat d'entretien des chemins d'hiver

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE</b>
-------------	--

## 0-2 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire

M.B. 2019-09-16-241

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et ce, sans aucune modification ou ajout en vertu de l'article 153 du Code municipal du Québec.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

### 100-1 Résultats de l'appel d'offres BOU-2019-09 – Contrat d'entretien des chemins d'hiver

M.B. 2019-09-16-242

**Considérant** la résolution M.B. 2019-08-05-208 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 5 août 2019;

**Considérant** que cette résolution mandatait la directrice générale pour procéder à un appel d'offres public et ce, pour le contrat d'entretien des chemins d'hiver pour une période de trois ans en utilisant le même devis que pour le dernier appel d'offres;

**Considérant** le procès-verbal rédigé par la directrice générale suite à l'ouverture des soumissions;

**Considérant** qu'aucune soumission n'a été déposée pour cet appel d'offres et ce, avant la date limite de réception des soumissions;

**En conséquence**, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu de mandater la directrice générale pour retourner en appel d'offres pour le contrat d'entretien des chemins d'hiver – Déneigement et ce, pour une période de cinq ans en utilisant le même devis.

**Adoptée à l'unanimité**

### Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 6, Jean Daoust, mentionne qu'il y aurait lieu de procéder à une évaluation visant la possibilité d'aller en régie pour les travaux de déneigement.

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Aucune question n'est posée.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
------	-----------------------------------

M.B. 2019-09-16-243

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de lever la présente séance à 19 h 02.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Gilles Bastien  
Maire

---

Claudia Lacroix  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière